

# Assurance des Médecins Suisses société coopérative

Rolf O. Heimgartner,  
Directeur

Le 16 mai 2009 s'est tenue la 83<sup>e</sup> Assemblée ordinaire des délégués de l'Assurance des Médecins Suisses société coopérative, sous la présidence du Docteur J. M. Fritzsche, au Grand Hôtel Victoria Jungfrau à Interlaken.

23 délégués étaient présents, ainsi que Messieurs N. Gerber, futur Directeur de l'Assurance des Médecins Suisses société coopérative, Bolligen; Dr méd. O. P. Haab, Président d'honneur, Küssnacht; P. W. Möschler, actuaire, Berne; R. Schaller, actuaire, Weissensberg (D); A. Imoberdorf, Réviseur en chef, Ernst & Young AG, Berne; F. Jakober, gestionnaire de fortune, Glaris et Ch. Jenni, notaire, Berne.

L'exercice 2008 a été influencé par les conditions très difficiles sur le marché financier et des capitaux. Cependant, l'Assurance des Médecins Suisses société coopérative a pu présenter un résultat équilibré, grâce à la mise à contribution de réserves de fluctuation.

Après que la crise immobilière aux Etats-Unis se soit propagée, pour se transformer en crise financière et économique mondiale, pratiquement toutes les classes de placement ont été soumises à une pression massive. Les marchés des actions, en particulier, ont enregistré l'exercice le plus médiocre depuis les années trente et les marchés des devises ont été confrontés à des pertes encore jamais enregistrées à ce jour. Seules les obligations de qualité supérieure ont pu tirer profit de la forte aversion au risque des investisseurs. Le commerce des emprunts de débiteurs plus faibles a été pratiquement paralysé.

Dans ces conditions, l'activité de placement s'est avérée extrêmement exigeante. L'Assurance des Méde-

cins Suisses société coopérative a une fois encore porté un regard attentif à la qualité de ses investissements. Les nouveaux placements n'ont été effectués qu'au profit de débiteurs jouissant de la meilleur bonité.

La somme du bilan se monte, pour l'exercice 2008, à Fr. 1 020 640 000.-.

Les placements en capitaux se répartissent de la manière suivante:

Titres à intérêt fixe	Fr. 516 766 000.-
Actions et fonds de placement	Fr. 48 638 000.-
Parts sur fondations de placement	Fr. 83 586 000.-
Immeubles	Fr. 202 826 000.-
Hypothèques	Fr. 104 807 000.-
Prêts sur polices	Fr. 920 000.-
Crédits d'investissement	Fr. 34 000.-
Placement à long terme, call	Fr. 5 000 000.-
Instruments financiers dérivatifs	Fr. 11 687 000.-

L'Assemblée des délégués approuve à l'unanimité le rapport de gestion, le bilan, le compte d'exploitation et le rapport de l'organe de révision de l'exercice 2008 et accorde sa décharge au Comité du Conseil d'administration, au Conseil d'administration et à la Direction, pour la gestion de l'exercice écoulé.

Pour la période allant de l'Assemblée des délégués de l'année 2009 jusqu'à l'Assemblée des délégués de l'année 2010 l'organe de révision actuel a été réélu à l'unanimité: Ernst & Young AG, Berne, en tant qu'organe de révision.



Correspondance:  
Assurance des Médecins Suisses  
société cooperative  
Länggassstrasse 8  
CH-3000 Berne 9  
Tél. 031 301 25 55  
Fax 031 302 51 56  
versa@versa.ch  
www.versa.ch